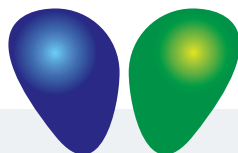




Des économies d'électricité plutôt qu'une nouvelle centrale nucléaire

Conférence de presse du 28 août 2007





Introduction

Tout le monde parle de la construction d'une nouvelle centrale nucléaire pour couvrir nos besoins électriques qui augmentent. Mais personne ne se demande s'il ne serait pas moins coûteux et plus efficace d'entamer un vrai programme d'économie d'énergie.

On sait aujourd'hui que si nous avons systématiquement recours à la meilleure technologie disponible, la consommation d'énergie électrique diminuerait de 20 à 30 %, sans aucune perte de confort. Il est même envisageable que ce potentiel d'économies dépasse 30 % d'ici 2035, selon le domaine d'application. Pour ce faire, tout le monde doit s'y mettre : tant l'industrie que les politiques et les consommateurs doivent accepter d'adapter leur comportement d'achat. Les changements se font relativement rapidement dans l'industrie ; les entreprises savent qu'elles ont intérêt à économiser l'énergie. En revanche, c'est une autre histoire pour les consommateurs et les politiciens. Ces derniers, craignant les restrictions et se contentant trop souvent d'une vision à court terme, préfèrent parler de production énergétique plutôt que d'économies. Et pourtant, des solutions simples et financièrement supportables existent.

L'Office fédéral de l'énergie, a évalué les potentiels d'économie d'électricité selon trois secteurs. Mais que faire concrètement pour atteindre ces objectifs ?

MÉNAGE	
Chauffage et eau chaude sanitaire dans les nouveaux bâtiments et en cas d'assainissement	70 %
Réfrigérateur/congélateur	45 %
Lave-linge/lave-vaisselle	50 %
Information en communication	35 à 70 %
Éclairage	70 %
SERVICES ET AGRICULTURE	
Chauffage et eau chaude sanitaire (nouvelles constructions)	70 %
Chauffage et eau chaude sanitaire (rénovations)	50 %
Éclairage et appareils	30 à 50 %
INDUSTRIE	
Production	30 à 50 %
Chauffage et eau chaude sanitaire (nouvelles constructions)	80 %
Chauffage et eau chaude sanitaire (rénovations)	40 %
Éclairage	jusqu'à 50 %
Appareils et moteurs	20 à 50 %

écologie libérale entend donc faire une série de propositions d'actions concrètes, que se soit au niveau cantonal ou fédéral. Le développement d'applications efficaces sur le plan énergétique stimule l'industrie en accroissant la création de valeur et la compétitivité. Une telle politique renforce l'attrait de la Suisse en tant que centre de recherche, de production et de services.



Economies d'électricité

En 2006, la consommation électrique suisse représentait 23,4% de la consommation énergétique totale. Le nucléaire couvrait 42,2% de ces 23,4%, soit environ 9,8% de toute la consommation énergétique en Suisse.

Prenons la production annuelle d'électricité de la centrale nucléaire de Mühleberg et essayons de voir s'il est possible de faire mieux avec des économies d'énergie.

Production de Mühleberg : 30 MW ou 2700 GWh/an

1. Toutes les **pompes de circulation de chauffage** sont surdimensionnées. Ce surplus de consommation électrique représente plus que la production annuelle de Mühleberg.

écologie libérale propose donc de changer les règlements cantonaux afin de limiter la puissance des pompes à 1 pour mille de la puissance du chauffage.

2. Les **chauffages électriques directs** consomment, durant l'hiver, l'équivalent de deux fois la puissance de Mühleberg. Il existe plus de 170 000 chauffages électriques directs en Suisse. Ce système de chauffage est pourtant une absurdité énergétique. L'électricité est une forme d'énergie bien trop précieuse pour être utilisée pour chauffer des bâtiments. De plus, nombre de résidences secondaires ont, dans certaines régions, un chauffage électrique qui fonctionne toute l'année malgré l'absence de leurs occupants.

écologie libérale propose que les cantons instaurent un système de prêt à taux zéro pour l'assainissement de ces chauffages. Dans le même temps, les cantons donneront un délai de 10 ans pour remplacer tous les chauffages électriques directs. Pour les résidences secondaires, les cantons devront rendre obligatoire, dans les plus brefs délais, l'installation d'un système télémétrique permettant de commander le démarrage et l'arrêt du chauffage à distance (téléphone portable par exemple).

3. Les **appareils électroménagers** consomment près de 8 000 GWh/an (y compris les stand-by). Le potentiel d'économies, en utilisant les appareils les plus efficaces, est de plus de 2 000 GWh/an.

écologie libérale soutient les propositions de l'Office fédéral de l'énergie, qui compte introduire des exigences minimales en fonction des appareils :

- réfrigérateurs et congélateurs : 2009, catégorie A; 2011, catégorie A+; 2012, catégorie A++
- lave-vaisselle : 2009, catégorie A
- fours : 2009, catégorie A
- lave-linge : 2009, catégorie A
- sèche-linge : 2009, catégorie B; 2011, catégorie A
- distributeurs d'eau, aspirateurs et machines à café : introduction de l'étiquette énergie

D'autre part, dès 2010, l'Office fédéral de l'énergie veut limiter la consommation des modes «veille» à 1 watt au maximum.



Economies d'électricité (2)

4. Le **ballast des néons** peut être classique ou électronique. Ce domaine a un potentiel d'économie de 24 à 46%.
écologie libérale propose de n'autoriser que l'installation des ballasts électroniques (275 GWh/an d'économie pour l'ensemble de la Suisse).
5. L'**éclairage** représente une consommation de 1820 GWh/an. Le potentiel d'économie est de plus de 1000 GWh.
écologie libérale soutient la proposition de l'OFEN de fixer des exigences minimales pour les ampoules classiques et halogènes et à légiférer en matière d'éclairage public.
6. La **production d'eau chaude sanitaire** par des boilers électriques consomme près de la totalité de la production de Mühleberg. Le potentiel d'économie est de 50%.
écologie libérale propose de modifier les règlements cantonaux afin qu'il n'y ait pas de nouveaux boilers électriques sans complément de chaleur renouvelable (solaire, bois, pompe à chaleur, ...). D'autre part, **écologie libérale** propose que, dès le 1^{er} janvier 2009, tous les lave-vaisselle et les lave-linge nouvellement installés soient raccordés au réseau d'eau chaude (et d'eau froide) de la maison, sachant que l'eau chaude sera de plus en plus souvent produite par des énergies renouvelables.

Récapitulatif des économies proposées en équivalent de centrale nucléaire :

Le chauffage électrique (remplacement par des PAC ou autres)	1 x Mühleberg
Les pompes de circulation de chauffage	1 x Mühleberg
Les appareils électroménagers et l'éclairage	1 x Mühleberg
La production d'eau chaude sanitaire	1/2 x Mühleberg

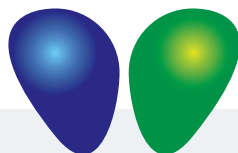
Soit au total 3,5 fois la production annuelle de la centrale nucléaire de Mühleberg ou 1 fois la production d'une centrale telle que Gösgen ou Leibstadt. Les mesures proposées sont relativement simples et rapides à mettre en place et les techniques existent. Il est donc plus facile de faire des économies d'énergie que de construire une nouvelle centrale nucléaire.

Toutes ces mesures engendreront du travail pour nos artisans, l'argent sera directement injecté dans notre économie. Alors que les composants des centrales nucléaires proviennent de l'étranger et génèrent comparativement peu de retombées pour le tissu économique suisse.

Enfin, il est à relever qu'il n'est pas possible de délocaliser une économie d'énergie !

LE SAVIEZ-VOUS?

En Suisse, les machines à café, dont la moitié comportent un mode veille, consomment chaque année autant d'électricité que 110 000 ménages de taille moyenne.



Le prêt à taux zéro

Prenons le cas d'une villa de 230 m², dont la facture d'électricité annuelle se monte à 7200 francs. On peut déduire 800 francs pour la consommation d'électricité du ménage, le reste étant destiné au chauffage.

Le remplacement d'un tel chauffage par une chaudière à bois, par exemple, représente un investissement de 40 000 à 60 000 francs. Prenons une moyenne de 50 000 francs pour faire notre démonstration.

Les propriétaires devront rembourser cette somme de 50 000 francs uniquement sur 20 ans, ce qui représente 2500 francs par an. Si l'on se souvient que leur facture de chauffage électrique se monte à 6400 francs par an, ils gagnent donc 3900 francs par an. De ce montant, il convient encore de déduire les frais de fonctionnement du nouveau chauffage. Dans le cas de pellets de bois, le montant annuel atteindrait 2000 francs.

Récapitulatif:

	AVANT	APRES
Frais de chauffage annuel	6400.-	2000.-
Amortissement du nouveau chauffage		2500.-
Total des frais annuels	6400.-	4'500.-

Ces propriétaires économisent encore au total 1900 francs par année !

De plus, il n'y a aucun surcoût final, ils économisent donc de l'argent alors qu'ils ont pu assainir leur chauffage.

Quant à l'Etat, il peut obtenir des taux d'emprunt préférentiels. Avec le marché actuel, on peut partir sur une base de 3,75%. Selon le tableau de calcul de la page suivante, l'Etat payera au total 19 690 francs d'intérêts cumulés répartis sur 20 ans.

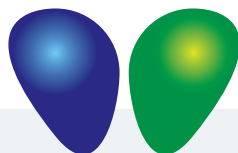
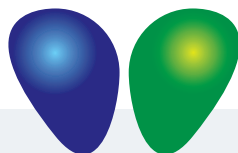


Tableau de calcul des intérêts cumulés

Années	Solde au 01.01.	Intérêt de l'année	Amortissement de l'année	Paiement total de l'année
1	50000.-	1875.00	2500.-	4375.00
2	47500.-	1781.25	2500.-	4281.25
3	45000.-	1687.50	2500.-	4187.50
4	42500.-	1593.75	2500.-	4093.75
5	40000.-	1500.00	2500.-	4000.00
6	37500.-	1406.25	2500.-	3906.25
7	35000.-	1312.50	2500.-	3812.50
8	32500.-	1218.75	2500.-	3718.50
9	30000.-	1125.00	2500.-	3625.00
10	27500.-	1031.25	2500.-	3531.25
11	25000.-	937.50	2500.-	3437.50
12	22500.-	843.75	2500.-	3343.75
13	20000.-	750.00	2500.-	3250.00
14	17500.-	656.25	2500.-	3156.25
15	15000.-	562.50	2500.-	3062.50
16	12500.-	468.75	2500.-	2968.75
17	10000.-	375.00	2500.-	2875.00
18	7500.-	281.25	2500.-	2781.25
19	5000.-	187.50	2500.-	2687.50
20	2500.-	93.75	2500.-	2593.75
		19.687.50	50000.-	69687.50

Cet argent peut être prélevé, par exemple, par le biais d'une taxe sur l'électricité, comme le fait déjà le Canton de Vaud. Celui-ci prélève 0,18 centimes par kWh (soit 7,20 francs par année et par ménage), ce qui va rapporter plus de 7 millions de francs par année. Ce fonds finance tout ce qui est lié à la loi sur l'énergie.



Propositions d'interventions parlementaires au sein des grands conseils

Postulat :

des économies d'électricité plutôt qu'une nouvelle centrale nucléaire

Il est de bon ton de parler de pénurie énergétique, mais que faisons-nous pour l'empêcher ? Il faut prendre des mesures dès maintenant pour économiser l'électricité. Nous proposons de focaliser nos efforts sur le domaine des bâtiments, qui consomme à lui seul près de 50% de toute l'énergie utilisée en Suisse.

La première mesure octroie des prêts à taux d'intérêt zéro, remboursables sur 20 ans, pour encourager l'assainissement des chauffages électriques directs. Dans le même temps, le canton prévient les propriétaires de chauffages électriques directs qu'ils disposent de 10 ans pour assainir leurs installations.

La deuxième mesure rend obligatoire, dans les plus brefs délais, l'installation d'un système téléométrique permettant de commander le démarrage et l'arrêt du chauffage électrique direct à distance (téléphone portable par exemple).

La troisième mesure introduit une limitation de puissance des pompes de circulation de chauffage à 1 pour mille de la puissance du chauffage. Actuellement, la grande majorité des pompes de circulation sont surdimensionnées et consomment dès lors de l'électricité inutilement. Cette surconsommation est estimée à l'équivalent de la production de la centrale nucléaire de Mühleberg.

La quatrième mesure introduit une modification de règlement destinée à éviter l'installation de nouveaux boilers électriques sans complément de chaleur renouvelable (solaire, bois, pompe à chaleur, ...). La production d'eau chaude sanitaire par des boilers électriques consomme presque toute la production de la centrale de Mühleberg (potentiel d'économie de 50%).

La cinquième mesure proscrie les résistances électriques chauffantes additionnelles dans les pompes à chaleur ainsi que les rubans électriques chauffants sur les conduites d'eau chaude sanitaire pour le maintien en température des ces dernières.

La sixième mesure permet aux contribuables de déduire de leurs revenus les installations de productions d'électricité renouvelable (solaire photovoltaïque, éolienne, petite hydraulique, cogénération au bois ou au biogaz).



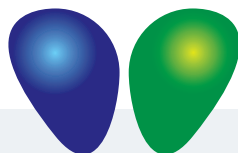
Proposition d'interventions parlementaire au Conseil national

Postulat :

Interdiction des néons à ballast classique

L'éclairage représente une consommation de 1820 GWh/an. Le potentiel d'économie est de plus de 1000 GWh. Le ballast des néons peut être classique ou électronique; il y a un potentiel d'économie de 24 à 46% entre les deux systèmes. Cela représente, pour toute la Suisse, une surconsommation de 275 GWh/an.

Il est très facile d'installer dès le départ des ballasts électroniques. Les ballasts classiques deviennent dès lors obsolètes et doivent être supprimés du marché.



Communiqué de presse

Afin de réduire les gaspillages énergétiques et d'éviter la construction de nouvelles centrales nucléaires en Suisse, **écologie libérale** passe la vitesse supérieure dans le domaine des économies d'électricité en lançant des interventions parlementaires.

Près de la moitié de la consommation énergétique en Suisse est consacrée aux bâtiments. Il est dès lors évident pour nous que ce secteur est un domaine d'action prioritaire.

Les mesures touchant les bâtiments seront déposées dans les parlements cantonaux et celle concernant l'éclairage le sera au Conseil national.

Les neuf mesures proposées par **écologie libérale** :

1. Mise en place de prêts à taux d'intérêts zéro pour l'assainissement des chauffages électriques directs.
2. Proscription des chauffages électriques directs d'ici 10 ans.
3. Obligation d'installer, dans les résidences secondaires, un système téléométrique de commande à distance du chauffage électrique direct dans les plus brefs délais.
4. Limitation de la puissance des pompes de circulation de chauffage à 1 pour mille de la puissance du chauffage.
5. Proscription d'installation de nouveaux boilers électriques sans complément de chaleur renouvelable (solaire, bois, pompe à chaleur, ...).
6. Proscription des résistances électriques chauffantes additionnelles dans les pompes à chaleur et les rubans électriques chauffants sur les conduites d'eau chaude sanitaire pour le maintien en température de ces dernières.
7. Obligation de brancher les nouveaux lave-vaisselle et lave-linge au réseau d'eau chaude et froide.
8. Possibilité de déduire du revenu fiscal la pose d'installations de production d'électricité renouvelable (panneaux photovoltaïques, éolienne, cogénération au bois ou au biogaz, petite hydraulique).
9. Proscription d'installation de nouveaux néons au ballast classique.

Ces mesures doivent passer par une intervention de l'Etat et ne peuvent être laissées au bon vouloir des citoyens. Elles sont trop techniques et on ne peut pas demander à chacun de faire un diplôme d'ingénieur-conseil...

Ces mesures permettront d'éviter la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. Les économies d'énergie réalisées profiteront à plusieurs secteurs économiques suisses, puisqu'il n'est pas possible de délocaliser une économie d'énergie.

Avant de vouloir produire encore plus d'électricité, cessons de la gaspiller !

Pour plus d'informations :

Isabelle Chevalley, présidente d'**écologie libérale**, 079/627.92.30